

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2008

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER –MERCIER – LEROUGE – CARPENTIER– LAUDE – MASSON – CARPENTIER

Mmes CACHEUX – BRANCART – CATTIAUX - COQUART – Melle COUVREUR

ABSENTS EXCUSES : MM BRUEZ – WIART – LECHAPTOIS

### **1) Plan local d'urbanisme : choix du bureau d'études :**

4 bureaux ont été consultés :

- SOREPA à Wasquehal (59)
- G2C environnement à St Laurent Blangy (62)
- INGEO URBA à St Omer (62)
- ETUDES et CARTOGRAPHIES à Lille (59)

Après délibération et à la vue du rapport d'analyse des offres effectuées par la direction départementale de l'Équipement, le bureau d'études « Etudes et Cartographie » a été retenu pour un coût de 20 780 € HT

### **2) Sanitaires école primaire Victor Hugo :**

Le coût des travaux s'élevant à 176 000 €, il est nécessaire d'avoir recours à un emprunt de 110 000 €.

3 établissements bancaires ont été consultés : Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Dexia Crédit Local de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de contracter l'emprunt auprès du crédit local qui présente la meilleure offre et suivant les caractéristiques ci-après :

- montant : 110 000 €
- taux fixe : 3,98 %
- durée : 10 ans
- 1<sup>ère</sup> échéance : 1 janvier 2009

### **3) Cantine et garderie scolaire :**

Compte tenu de la hausse des prix d'achat des produits alimentaires (de l'ordre de 15 à 16 %) et afin de maintenir l'engagement qualitatif du service, la société Lys Restauration sollicite une augmentation exceptionnelle de 5% par repas au lieu des 2,56 prévus au contrat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable à la demande de Lys restauration et fixe le prix du repas livré à 2€71 (2€58 × 105%)

D'autre part, il fixe la participation des familles à compter de la rentrée scolaire 2008/2009 à :

- repas à la cantine : 2 €90 (2 € 85 précédemment)
- garderie : 1 € le ticket – matin ou soir – (0,95 € précédemment)

### **4) Travaux :**

Suite à la liste des travaux dressés par la Commissions des travaux lors de sa réunion du 2 avril dernier, le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'établir un ordre de priorité qui sera vu lors de la prochaine réunion. Il demande également de bien vouloir réfléchir sur l'affectation du logement de l'école maternelle.

## **5) Divers :**

### **a) *SIDEN France et SIAN***

Avis favorable à la proposition de fusion du SIDEN France et du SIAN en une seule structure intitulée « SIDEN –SIAN)

### **b) *Hangar Grand'Rue :***

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de Mme Delannoy – Parmentier qui sollicite une augmentation exceptionnelle de loyer pour l'année 2008 compte tenu des travaux qui vont être réalisés (pose d'une porte métallique motorisée avec portillon de service) et la révision systématique du loyer au 1<sup>er</sup> janvier suivant l'indice INSEE.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur le premier point de la demande compte tenu des règles de la comptabilité publique qui n'autorisent pas ce genre de dépenses. En ce qui concerne le deuxième point, une révision sera opérée chaque année au 1<sup>er</sup> janvier sans que la propriétaire en fasse la demande.

### **c) *Ecole Victor Hugo : Spectacle de Noël.***

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition faite par la Compagnie MARISKA (spectacles de marionnettes : la maison de sucre) qui aura lieu le 19 décembre prochain moyennant un contrat de 800 e. Ce spectacle sera subventionné par le Conseil Général à hauteur de 33%.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire, Jean-Luc BOYER**